

DÉCOUVREZ DE NOUVEAUX HORIZONS UNIVERSITAIRES

Bourses d'études de 2^e ou 3^e cycle à l'étranger

Québec - Bavière 2002-2003

LES ÉCHANGES UNIVERSITAIRES UNE DYNAMIQUE DE PARTAGE

Entente	Chaque bourse couvre :	Admissibilité	Documents à présenter
Critères de sélection	Obligations	Veuillez envoyer votre dossier à :	Renseignements supplémentaires

L'entente

En 1989, le premier ministre du Québec a signé une entente de coopération avec le ministre président de la Bavière, une région qui demeure encore aujourd'hui l'un des principaux partenaires du Québec en République fédérale d'Allemagne.

Dans le dessein de créer des relations et de favoriser la coopération entre les universités du Québec et de la Bavière, le Québec offre deux bourses de spécialisation pour des séjours de courte durée (de 4 à 12 semaines) en Bavière à des étudiantes et étudiants québécois qui désirent faire de la recherche ou poursuivre des études à l'intérieur d'un programme d'études de 2^e ou de 3^e cycle.

Ajoutons que, pour sa part, le ministre président de la Bavière offre trois bourses équivalentes pour des séjours au Québec à des étudiantes et étudiants bavarois.

Les Bourses du premier ministre Québec-Bavière 2002-2003 sont offertes, au moyen d'un concours, aux étudiantes et étudiants de toutes disciplines. Leur dossier de participation devra faire état de la pertinence de l'établissement à l'étranger ou du groupe de recherche d'accueil choisi. Il revient à la candidate ou au

candidat d'y assurer son admission et d'en faire la preuve, soit au moment de se présenter au concours, soit au plus tard au moment de réclamer le versement de la bourse.

Comme il existe une coopération étroite entre nombre d'universités et de centres de recherche du Québec et de la Bavière, la priorité sera accordée aux candidates et aux candidats qui font partie d'un groupe de recherche québécois travaillant en collaboration avec une équipe partenaire bavaroise.

Chaque bourse couvre :

- les titres de transport internationaux;
- un montant forfaitaire de 4 000 \$ pour les frais de séjour et d'hébergement.

Vous êtes admissible au concours si vous répondez à toutes les conditions suivantes :

- être citoyenne canadienne ou citoyen canadien ou résidente permanente ou résident permanent;
- être domiciliée ou domicilié au Québec depuis au moins un an et avoir sa résidence permanente au sens de la Loi et du Règlement sur l'assurance-maladie du Québec;
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle;
- être couramment inscrite ou inscrit à un programme d'études de 2e ou de 3e cycle dans un établissement universitaire du Québec, y avoir complété au moins un trimestre au moment de la demande et y demeurer inscrite ou inscrit pendant toute la durée de la bourse;
- avoir une très bonne connaissance de la langue allemande si l'on fait des études de lettres; pour les autres disciplines, posséder un niveau de connaissance de cette langue correspondant aux exigences de sa discipline et, plus particulièrement, de son projet d'études ou de recherche.

Votre dossier, en deux exemplaires, dont l'original, doit contenir :

- votre extrait ou acte de naissance (l'original ou une copie certifiée conforme) **et, si vous n'êtes pas née ou né au Canada**, une preuve de votre citoyenneté canadienne ou de votre résidence permanente;
- une photocopie de votre carte d'assurance-maladie du Québec valide;
- une adresse et un numéro de téléphone où il est possible de vous joindre durant l'année scolaire, ainsi que votre adresse permanente et le numéro de téléphone à cette adresse;
- votre demande de bourse présentée sur le formulaire approprié;
- deux exemplaires d'une même photographie récente de format passeport;
- votre curriculum vitæ rédigé en français ou en anglais, selon votre langue d'usage;
- la description détaillée de votre projet d'études ou de recherche à trois pages au maximum, rédigée en français ou en anglais, selon votre langue d'usage.

Cette description doit présenter, succinctement, une définition du sujet, un plan général de l'étude, un survol de la littérature et la méthode de recherche. De plus, elle doit comporter en annexe un plan complet de vos études pour le diplôme que vous désirez obtenir et distinguer très clairement les étapes

qui doivent être faites dans l'établissement d'attache au Québec et dans l'établissement d'accueil à l'étranger, ainsi que la durée projetée du séjour à l'étranger;

- deux lettres de recommandation confidentielles, dactylographiées sur papier à en-tête (envoyées directement au secrétariat du concours par leur signataire). L'une de ces deux lettres doit provenir de votre directrice ou de votre directeur de recherche ou, si vous n'en avez pas au moment de la demande, par une professeure ou un professeur qui vous connaît suffisamment pour pouvoir vous recommander de façon pertinente et se prononcer sur votre projet après l'avoir examiné;
- vos relevés de notes universitaires officiels (envoyés directement au secrétariat du concours par l'université qui les a établis).

TOUS LES DOCUMENTS, Y COMPRIS CEUX QUI SONT ÉMIS PAR DES TIERS, DOIVENT PORTER VOTRE NOM ET LA MENTION " BOURSES DU PREMIER MINISTRE QUÉBEC-BAVIÈRE 2002-2003 " ET PARVENIR AU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC AU PLUS TARD LE 1^{ER} DÉCEMBRE 2001.

LES DOSSIERS EN RETARD OU INCOMPLETS NE SONT PAS RECEVABLES ET NE SERONT PAS SOUMIS AU COMITÉ D'ÉVALUATION.

Les documents qui, pour des raisons valables, ne peuvent accompagner votre demande de bourse doivent nous être soumis dans les meilleurs délais, sinon la bourse ne pourra vous être attribuée. La preuve de votre admission dans un établissement universitaire d'accueil fait partie de ces documents.

Si vous demandez à des tiers de nous faire parvenir en votre nom des documents, tels des relevés de notes officiels, des lettres de recommandation ou des attestations d'études, vous devrez faire le suivi nécessaire pour vous assurer que ces documents nous parviennent dans les délais impartis.

Vous pouvez obtenir rapidement les formulaires de participation au concours en vous adressant à votre université au Québec. Le secrétariat du concours peut également vous les faire parvenir sur demande.

Critères de sélection

- la pertinence, l'intérêt et la qualité du projet d'études ou de recherche (40 p. 100);
- le dossier scolaire et les lettres de recommandation (20 p. 100);
- l'expérience professionnelle et scolaire dans le domaine d'études ou de recherche (20 p. 100);
- le lieu d'accueil : adéquation de ses ressources avec les exigences de votre projet, offre d'admission reçue ou démarches entreprises en ce sens (10 p. 100);
- adaptation prévisible : expériences interculturelles et internationales, connaissance de la langue du pays, débrouillardise (10 p.100).

Le pourcentage des points attribués aux différents critères est communiqué à titre indicatif. Le jury peut tenir compte d'autres critères s'il les juge pertinents. S'il y a lieu, ces critères additionnels vous seront précisés lors de l'annonce de vos résultats. Les décisions du jury sont sans appel.

Le jury n'est pas tenu de recommander des candidatures si aucune d'elles n'est jugée satisfaisante.

Il importe de noter que, pour l'essentiel, le jury québécois est composé de professeures et de professeurs d'université spécialisés dans les disciplines des candidats et des candidates. Sa composition, en tenant compte de la particularité, de l'affinité et de la complémentarité des disciplines en présence, permet de cerner l'ensemble des dossiers de candidature qui lui sont soumis.

Obligations

1. **À l'arrivée dans le pays d'accueil, transmettre sans tarder au ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) et au bureau du Québec à Munich ses coordonnées complètes dans ce pays permettant ainsi de faire les suivis nécessaires.**
2. **Un mois après la fin de son séjour dans le pays d'accueil, soumettre au MEQ et au ministère des Relations internationales (MRI) un rapport de fin de séjour traitant des points suivants :**
 - votre adaptation dans différents domaines;
 - l'encadrement de vos études et de votre recherche, notamment par votre directrice ou directeur de recherche dans l'établissement d'accueil;
 - la communication avec votre directrice ou directeur de recherche à l'université d'attache québécoise, le suivi et l'encadrement qu'elle ou il a pu accorder à distance durant vos études;
 - la réalisation de votre projet d'études ou de recherche;
 - votre propre évaluation du séjour, les perspectives scolaires et professionnelles qui s'ouvrent à vous;
 - vos suggestions à l'intention des futures boursières et futurs boursiers et des responsables du programme de bourses pour combler les lacunes ou obvier aux difficultés que vous aurez relevées dans votre rapport;
 - toute autre matière que vous voudrez y traiter.

Omettre de déposer un rapport ou soumettre un rapport jugé insatisfaisant rend une boursière ou un boursier inadmissible aux futurs concours de tous les programmes de bourses d'études de 2e ou de 3e cycle à l'étranger.

3. **Participer, en tant qu'ancienne boursière ou ancien boursier, à la préparation de nouvelles boursières ou de nouveaux boursiers à leur futur séjour dans un pays et un établissement d'accueil à l'étranger.**

Veillez envoyer votre dossier à :

Monsieur Blaise Kofi DATEY, Ph.D.
Chargé de programme
Direction des affaires étudiantes et
de la coopération, DGER
Ministère de l'Éducation

1035, rue De La Chevrotière, 18^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5

N. B. : Les renseignements indiqués dans le présent dépliant étaient à jour au moment de leur publication.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour obtenir les formulaires ou de plus amples renseignements, veuillez vous adresser au service compétent de votre université dans la liste ci-dessous.

<u>UNIVERSITÉ BISHOP'S</u>	<u>UNIVERSITÉ CONCORDIA</u>	<u>UNIVERSITÉ LAVAL</u>	<u>UNIVERSITÉ McGILL</u>	<u>UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL</u>
<u>ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES</u>	<u>ÉCOLE POLYTECHNIQUE</u>	<u>ENAP</u>	<u>ETS</u>	<u>INRS</u>
<u>TELUQ</u>	<u>UQAT</u>	<u>UQAC</u>	<u>UQAH</u>	<u>UQAM</u>
<u>UQAR</u>	<u>UQTR</u>	<u>UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE</u>	<u>MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC</u>	

UNIVERSITÉ BISHOP'S	UNIVERSITÉ CONCORDIA	UNIVERSITÉ LAVAL	UNIVERSITÉ McGill
Madame Diane MILLS Université Bishop's Rue du Collège Lennoxville (Québec) J1M 1Z7 Tél. : (819) 822-9600 Télécopieur : (819) 822- 9661	Madame Patricia VERRET Département des études supérieures Université Concordia 1455, boul. de Maisonnette Ouest Montréal (Québec) H3G 1M8 Tél. : (514) 848-3809 Télécopieur : (514) 848- 2812	Madame Claire LETENDRE Service des bourses et de l'aide financière Pavillon Alphonse Desjardins, bureau 2546 Université Laval Sainte-Foy (Québec) G1K 7P4 Tél. : (418) 656-2131, poste 6715 Télécopieur : (418) 656- 7775	Monsieur Claude LALANDE Responsable des admissions, bourses et systèmes Service des études supérieures Faculté des études supérieures et de la recherche Université McGill Pavillon James 845, rue Sherbrooke Ouest, bureau 400 Montréal (Québec) H3A 2T5

			Tél. : (514) 398-3995 Télécopieur : (514) 398-2626
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL Madame Andrée BOUCHER Service des bourses Faculté des études supérieures Université de Montréal Case postale 6128, succursale Centre-ville Montréal (Québec) H3T 1J7 Tél. : (514) 343-6421 Télécopieur : (514) 343-2252	ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES Madame Johanne HARVEY Responsable des services d'aide individuelle et financière et de la vie étudiante Service aux étudiants École des hautes études commerciales 3000, chemin de la Côte Sainte-Catherine Local RJ.711 Montréal (Québec) H3T 2A7 Tél. : (514) 340-6168 Télécopieur : (514) 340-5636	ÉCOLE POLYTECHNIQUE Madame Sylvie MAILHOT Responsable de l'aide financière Service aux étudiants École polytechnique Case postale 6079, succursale "Centre-ville" Montréal (Québec) H3C 3A7 Tél. : (514) 340-4843 Télécopieur : (514) 340-5964	ENAP Monsieur Pierre DUCHARME Responsable des services aux étudiants École nationale d'administration publique 945, rue Wolfe Sainte-Foy (Québec) G1V 3J9 Tél. : (418) 657-2485, poste 2864 Télécopieur : (418) 657-2533
ETS Madame Monique GAGNON École de technologie supérieure 1100, rue Notre-Dame Ouest Montréal (Québec) H3C 1K3 Tél. : (514) 396-8800, poste 8842 Télécopieur : (514) 396-8581	INRS Monsieur René-Paul FOURNIER Directeur du Service des études avancées et de la recherche Institut national de la recherche scientifique Tour de la Cité 2600, boulevard Laurier, bureau 640 Case postale 7500 Sainte-Foy (Québec) G1V 4C7 Tél. : (418) 654-3812 Télécopieur : (418) 654-2525	TELUQ Madame Christine WELLS Responsable des prêts et bourses Télé-université Place de la Cité 2600, boulevard Laurier, 7 ^e étage Case postale 10700 Sainte-Foy (Québec) G1V 4V9 Tél. : (418) 657-2262, poste 5305 1-800-665-4333 Télécopieur : (418) 657-2094	UQAT Madame Thérèse DUBREUIL Responsable aide financière et logement Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue 445, boulevard de l'Université Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5E4 Tél. : (819) 762-0971, poste 2202 Télécopieur : (819) 797-4727

UQAC Madame Madeleine DELISLE Responsable des bourses d'excellence Service aux étudiants Université du Québec à Chicoutimi 555, boulevard de l'Université Chicoutimi (Québec) G7H 2B1 Tél. : (418) 545-5016, poste 2016 Télécopieur : (418) 545- 5012	UQAH Madame Nicole CARRIER-RENAUD Bureau du registraire Université du Québec à Hull Case postale 1250, station B Hull (Québec) J8X 3X7 Tél. : (819) 773-1845 Télécopieur : (819) 773- 1835	UQAM Monsieur Daniel GOURDE Service de l'aide financière Pavillon J.-A.-De-Sève, local DS-R317 Université du Québec à Montréal 320, rue Sainte-Catherine Est Montréal (Québec) H2X 1L7 Tél. : (514) 987-3000, poste 4110 Télécopieur : (514) 987- 8739	UQAR Monsieur Jacques DASTOUS Responsable de l'aide financière Service aux étudiants Université du Québec à Rimouski 300, allée des Ursulines, local E.105 Rimouski (Québec) G5L 3A1 Tél. : (418) 724-1530 Télécopieur : (418) 724- 1525
UQTR Monsieur Louis GUILBERT Services aux étudiants Université du Québec à Trois-Rivières Case postale 500 Trois-Rivières (Québec) G9A 5H7 Tél. : (819) 376-5194 Télécopieur : (819) 376- 5199	UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE Monsieur Luc RAÎCHE Coordonateur Programme de bourses d'études Service à la vie étudiante Université de Sherbrooke Sherbrooke (Québec) J1K 2R1 Tél. : (819) 821-7661 Télécopieur : (819) 821- 7930		

Vous pouvez aussi vous adresser à :

Monsieur Blaise Kofi DATEY, Ph. D.

Chargé de programme
Service de la coopération
internationale
Direction de l'enseignement et de
la recherche universitaires
Ministère de l'Éducation
Édifice Marie-Guyart
1035, rue De La Chevrotière, 18^e
étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Tél. : (418) 643-2955
Télécopieur : (418) 643-0622

Centre de renseignements

Direction des communications
Ministère de l'Éducation
1035, rue De La Chevrotière, 28^e
étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Tél. : (418) 643-7095
Télécopieur : (418) 528-2080



Les questions et commentaires peuvent être adressés à *Blaise Kofi DATEY, Ph.D.*



par courrier électronique,



ou par téléphone : (418) 643-2955.



dernière révision le 24 juillet 2001

 *Retour
à la page
d'accueil*